GUIDE DE PARTICIPATION AU MOIS DU DOC

La participation est libre et gratuite ! Organisez des projections, des cycles de films, rétrospectives, rencontres, master class, expositions, ateliers...

ÉTAPE 1 : CONSTRUIRE SON PROJET

- Choisir son événement ou film en rapport avec la thématique du Mois du doc et **obligatoirement s'acquitter des droits de projection auprès de l'ayant-droit**
- Rechercher des intervenant·es et fixer les séances : dates, horaires, lieux

ÉTAPE 2 : S'INSCRIRE

Remplir le **formulaire d'inscription** jusqu'au **1er octobre (obligatoire)**

ÉTAPE 3 : COMMUNIQUER

Avec le visuel national, le label, la bande annonce et les supports personnalisables! Télécharger les **éléments de com**

ÉTAPE 4 : MOIS DU DOC

du 1er au 30 novembre

Site public - moisdudoc.com
Espace pro - imagesenbibliotheques.fr

RESSOURCES DISPONIBLES :

ESPACE PRO

Retrouvez toutes les ressources, conseils, propositions de films dans **l'Espace Pro** du Mois du Doc sur le site d'Images en bibliothèques.

LES COORDINATIONS RÉGIONALES

Les coordinations accompagnent les participant·es de leur territoire. Retrouvez les informations et contacts **sur cette page**.

AIDE À LA PROGRAMMATION

Pour construire son programme, il est possible de s'appuyer sur **les propositions de films** réalisées par Images en bibliothèques et ses partenaires nationaux et régionaux, ou programmer les films par d'autres moyens en toute autonomie.

DROITS DES FILMS

Il est nécessaire de se renseigner sur **les droits de projection** et de s'acquitter des droits auprès de l'ayant-droit du film (catalogue, distributeur·rice ou producteur·rice). Attention, **Images en bibliothèques ne détient pas les droits des films** proposés, les contacts des ayants droit se trouvent dans chaque fiche film.